

Depuis 2017, date de sa création, la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie œuvre au service des communes, des citoyens et des acteurs économiques et vous accompagne au quotidien dans ces différents services :

  
La collecte et la gestion  
des déchets

  
Le  
logement

L'assainissement  
collectif  
et non collectif  


 L'environnement 

L'urbanisme  


  
L'accompagnement  
aux entreprises


Les  
zones  
d'activité  


Le transport  
scolaire  


 L'office de tourisme 

Les pôles de santé  


Les écoles des arts 

Les spectacles  


Les Espaces  
France Services  


Les médiathèques  


Les espaces publics numériques  
 

  
Les salles et terrains  
de sport

 Les ludothèques 

  
Les Relais Petite Enfance

 Les crèches 

Les halte-garderies 

Les accueils  
de loisirs 

La communauté d'agglomération  
Mont Saint-Michel - Normandie  
**EN CHIFFRES**

**1549** km<sup>2</sup>

**95** communes

**91 158** habitants

**129** élus communautaires

**467** agents

**5** pôles territoriaux



## PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

### Le PAT, pour une agriculture locale pour tous

En fin d'année 2020, les élus de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie ont fait le choix de se lancer dans un Projet Alimentaire Territorial.

Inscrit dans les objectifs des programmes nationaux et régionaux ayant trait à l'accompagnement du monde agricole et de l'alimentation durable, ce PAT Mont Saint-Michel - Normandie veut fédérer les différents acteurs de l'alimentation du Sud-Manche, des agriculteurs aux consommateurs en passant par les intermédiaires, pour améliorer l'accès à une alimentation locale, respectueuse de l'environnement, diversifiée, accessible à tous, mais surtout de bonne qualité gustative et nutritionnelle.



Projet Alimentaire Territorial  
Communauté d'agglomération  
Mont Saint-Michel - Normandie



#### URBANISME & AMÉNAGEMENT

- Installation des commerces alimentaires
- Protection du foncier agricole
- Aménagement durable du territoire
- Encadrement de l'étalement urbain



#### CULTUREL & GASTRONOMIE

- Valorisation des savoir-faire et des produits locaux
- Construction d'une identité avec le patrimoine alimentaire
- Développement du tourisme rural et gastronomique



#### ACCESSIBILITÉ SOCIALE

- Lutte contre la précarité alimentaire
- Formation des professionnels du social
- Économie sociale et solidaire
- Espace de rencontre et de partage



#### ENVIRONNEMENT

- Agriculture durable
- Développement du bio
- Sobriété énergétique
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Éducation et sensibilisation à l'alimentation durable



#### NUTRITION & SANTÉ

- Éducation et sensibilisation aux enjeux nutritionnels
- Formation professionnelle à une alimentation de qualité



#### ÉCONOMIE ALIMENTAIRE

- Aides à la structuration de filières alimentaires territorialisées (installation, production, transformation et distribution)
- Valorisation des circuits courts de proximité
- Développement de produits locaux de qualité

### Agissons ensemble pour le climat !

Qu'on soit un particulier, une entreprise, une association ou une collectivité, nous avons tous **un rôle à jouer pour lutter contre le changement climatique.**

La communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie vous invite à proposer des actions qui vous semblent prioritaires pour notre territoire.

Dès maintenant,  
participez à notre enquête publique  
sur [www.msm-normandie.fr](http://www.msm-normandie.fr)



### Reconstruire nos haies bocagères

La communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie est engagée dans une politique de reconstitution du bocage pour lutter contre l'érosion des sols et améliorer la qualité de l'eau, tout en conciliant les activités et usages sur le territoire.

**Vous souhaitez créer ou restaurer des haies ?** Vous pouvez bénéficier de conseils de la part de nos techniciens, ainsi que de la prise en charge financière de vos travaux. Renseignez-vous.



Service GEMAPI  
06 87 54 45 36  
[amelie.rak@msm-normandie.fr](mailto:amelie.rak@msm-normandie.fr)





## COLLECTER LES DÉCHETS

### À compter du 1<sup>er</sup> janvier, tous les emballages se trient !

Déjà en vigueur dans l'ancienne communauté de communes d'Avranches, les consignes de tri sont désormais les mêmes dans toutes les communes de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie.

Vous pouvez enfin déposer partout tous vos papiers et vos emballages en plastique, en carton, en métal... sans exception dans les colonnes d'apport volontaire jaunes ou bleues.

#### Des exemples ?

Bouteilles, flacons, bidons, boîtes de poudre chocolatée, pots de yaourts, de crème fraîche, barquettes de beurre, de viande, de jambon ou de lardons, films, blisters (coque de plastique transparente collée sur du carton), sacs plastiques et suremballages, pots de crème cosmétique, tube de dentifrice...

## En pratique

**Je trie déjà !**

- EMBALLAGES EN CARTON**: Boîtes alimentaires, cartons.
- BOUTEILLES/FLACONS EN PLASTIQUE**: Bouteilles, flacons.
- EMBALLAGES EN MÉTAL**: Boîtes en métal, bidons.
- PAPIER sauf absorbant**: Journaux, magazines, feuilles.

**Je trie en + !**

- EMBALLAGES/SUREMBALLAGES EN PLASTIQUE**: Pots de yaourt, barquettes, films.
- PETITS EMBALLAGES EN MÉTAL**: Capsules, petits pots.

**VERRE**: Bouteilles, verres, pots.

**À DÉPOSER DANS LES SACS JAUNES OU EN VRAC DANS LES COLONNES JAUNES OU BLEUES**

**À DÉPOSER EN VRAC DANS LES COLONNES VERTES**

Inutile de les laver, il suffit de bien les vider

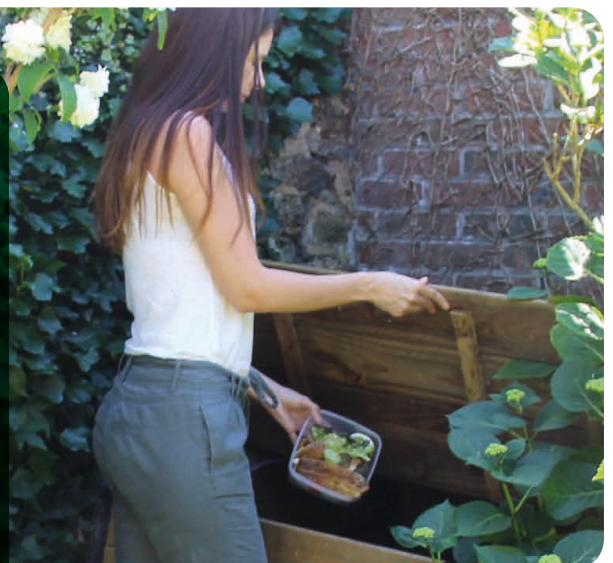
N'imbriguez pas les déchets les uns dans les autres pour qu'ils soient bien reconnus au centre de tri par les robots

### Avez-vous pensé à composter vos déchets ?

Les épluchures de légumes, les restes de repas et les déchets verts peuvent tout à fait être valorisés grâce au compostage. Le service déchets de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie vous propose des composteurs en bois ou en plastique de volume différent à tarif compétitif. Renseignez-vous !

#### Le compostage partagé

Vous habitez en immeuble ou vous n'avez pas de place pour installer un composteur dans votre petit jardin ? Le compostage partagé peut être la solution. A partir de 2022, le service déchets souhaite doter les communes qui le souhaitent de composteurs partagés.



Service déchets

02 33 68 68 96

[service.dechets@msm-normandie.fr](mailto:service.dechets@msm-normandie.fr)



## VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS TRAVAUX

### Propriétaire occupant ou bailleur, vous souhaitez rénover votre logement ?

Dans le cadre des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H) ou des permanences habitat, la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie vous accompagne techniquement (conseils, diagnostic, montage des dossiers de subventions...) et vous octroie des aides financières, sous conditions et, dans certains cas, cumulables.



#### Amélioration énergétique d'un logement

Remplacement de chaudière, changement des menuiseries, isolation des combles, rénovation globale...



#### Adaptation du logement

à la perte d'autonomie, au handicap. Remplacement d'une baignoire par une douche, mise en accessibilité du logement...



#### Lutte contre le logement indigne

Rénovation globale d'un logement



#### Lutte contre la vacance en centre-bourg

### Exemple de projet financé

Travaux d'amélioration énergétique : isolation de l'ensemble de la maison, remplacement des menuiseries et de la chaudière bois par une pompe à chaleur.

**Coût des travaux : 80 000 € TTC**

#### Plan de financement

|   |          |
|---|----------|
| Subvention Anah 50%                         | 15 000 € |
| Prime Habiter Mieux                         | 4 000 €  |
| Subvention du Département                   | 500 €    |
| Subvention de la communauté d'agglomération | 500 €    |
| Subvention d'Action logement                | 19 425 € |

-> 39 425 € d'aides non remboursables, soit 49,28% du montant des travaux

#### AVANT



En 2020 sur l'ensemble du territoire, la communauté d'agglomération a d'ores et déjà accompagné les particuliers dans leurs projets de rénovation :

**278 logements rénovés**

**6 581 064 € de travaux réalisés en majorité par des entreprises locales**

**4 125 142 € de subventions accordées (551 dossiers de demandes de subventions déposés)**

**Sur le territoire de Saint-Hilaire du Harcouët, l'OPAH s'achève en juillet 2022. Il est encore temps d'en profiter !**



#### Service habitat

02 33 89 67 00 / [adrien.chapel@msm-normandie.fr](mailto:adrien.chapel@msm-normandie.fr)

#### Conseillers habitat missionnés

CDHAT : 02 33 75 62 40 / [contact@cdhat.fr](mailto:contact@cdhat.fr)

Permanence sur rendez-vous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h30 à 12h30

Espace France Services - 65 Place Louis Delaporte - 50600 Saint-Hilaire-du-Harcouët

URBANIS : 02 30 04 03 31 / [rennes@urbanis.fr](mailto:rennes@urbanis.fr)

À Isigny-le-Buat, sur rendez-vous le 4<sup>e</sup> mardi des mois impairs

**Pour plus d'infos, n'hésitez pas à vous procurer notre guide pratique, à disposition dans votre mairie ou votre pôle communautaire.**

*Pôle territorial - 1 place Louis Delaporte*

*50600 Saint-Hilaire-du-Harcouët*

*02 33 79 33 79*

*accueil.sthilaireduharcouet@msm-normandie.fr*

*Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30*

Suivez l'actualité  
de la communauté d'agglomération  
Mont Saint-Michel - Normandie sur :

[www.msm-normandie.fr](http://www.msm-normandie.fr)

Facebook

@Communauté-d'agglomération-  
Mont-Saint-Michel-Normandie